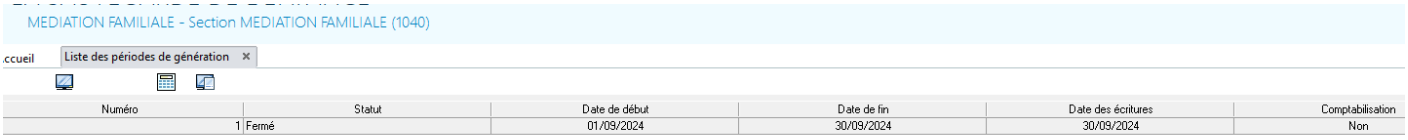
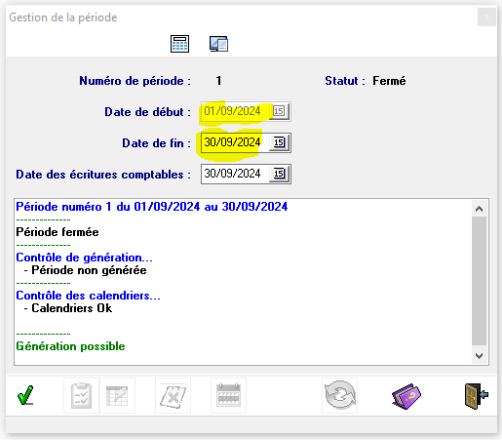
Ouvrir la toute première période de facturation prix de journée*

Postulat

L'utilisatrice démarre une nouvelle section de facturation prix de journée. Elle veut créer sa première période à juin 2024 mais l'ouverture de la première période propose systématiquement le mois courant. A ce jour, septembre 2024 :





Ceci est lié à la création du paramètrage de la section qui indique que le dernier jour facturé est le dernier jour du mois courant.

Prérequis

Avoir accès au menu "Administration" et à l'icône "Gestion des structures"



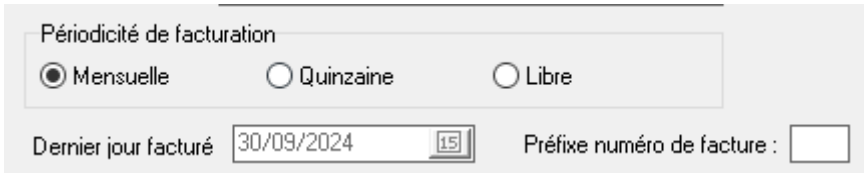
Si ce n'est pas le cas, contacter un supérieur hiérarchique afin qu'il pratique la manipulation.

Comment procéder ?

1. Aller dans le menu "Administration"
2. Sélectionner l'Icône "Gestion des structures"
3. Cliquer sur la section concernée. Elle est surlignée en bleu marine



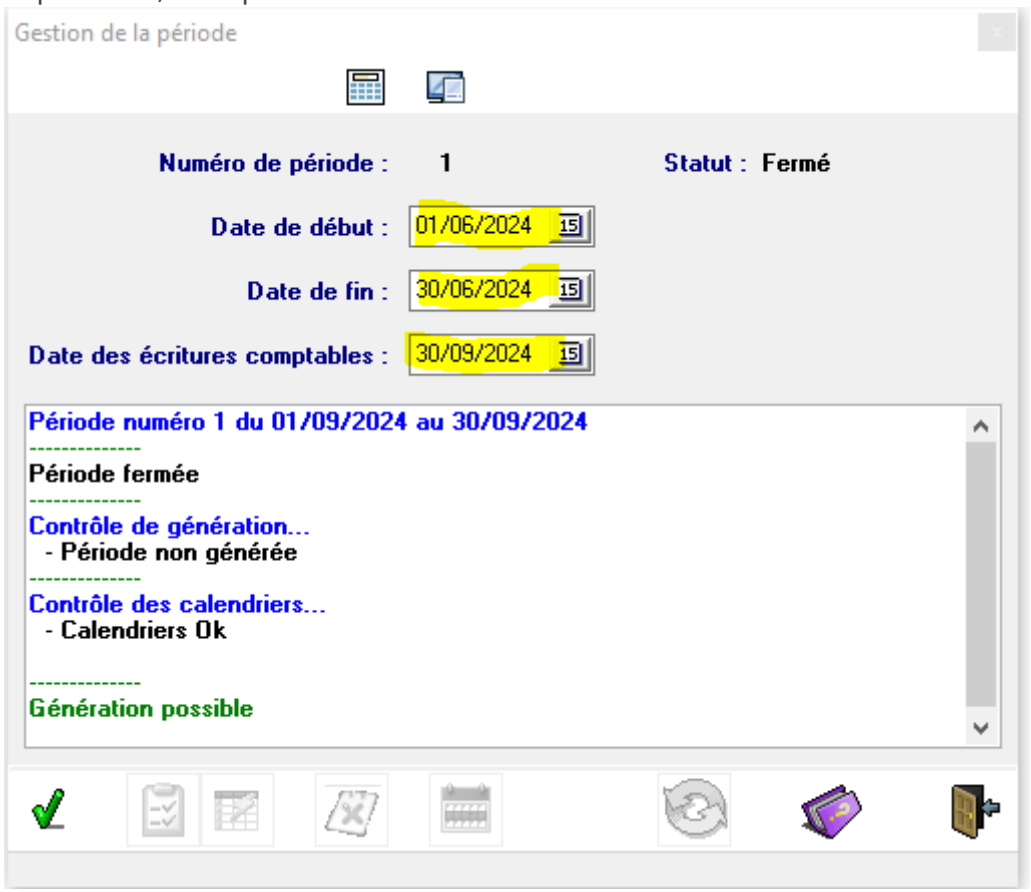
4. Affichage du paramétrage sur la partie droite de l'écran. La période de facturation cochée est "Mensuelle"



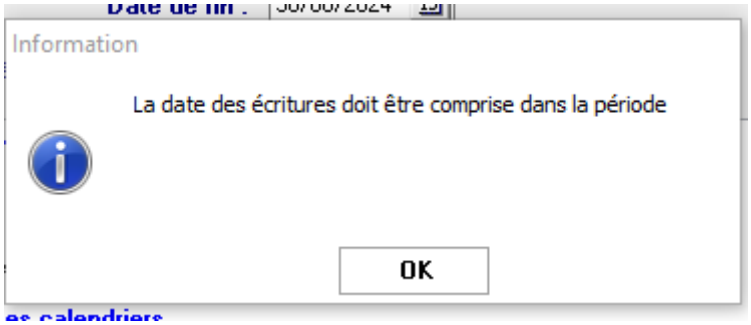
5. Cocher "Libre" (Il n'est pas possible de modifier le dernier jour facturé)



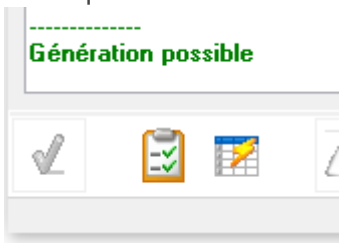
6. Retourner dans la gestion des périodes (Menu "Traitements")
7. Double-cliquer sur la période. La date de début est saisissable et il est possible de renseigner le début de période voulue. La date de fin de période est automatiquement modifié au même mois. Mais, attention à la date des écritures, elle reste positionnée en septembre,il est possible de la modifier :



8. Valider par le V vert. si la date des écritures n'est pas modifiée, un message apparaît



9. Une fois la date des écritures corrigée et la validation faite, la gestion de la période est telle que vue en formation, la génération des factures est possible



10. Retourner dans la gestion des structures pour recocher la périodicité "Mensuelle" quand la 1ère période est ouverte

---

Revision #9
Created 2024-09-06 13:08:18 UTC by Jean François KERSERHO
Updated 2026-08-24 12:06:07 UTC by Jean François KERSERHO